



BTS (1+1)



Professions immobilières En apprentissage la 2^{ème} année

Objectifs

Préparer de futurs professionnels de la négociation et de la gestion de biens immobiliers. Le titulaire du BTS Professions Immobilières obtiendra les cartes professionnelles permettant d'ouvrir sa propre agence.

Déroulement de la formation

- 1^{ère} année en statut scolaire au lycée de la Plaine de Neauphle avec 8 semaines de stage en entreprise
- 2^{ème} année en statut de salarié apprenti (1 semaine en formation au lycée/ 1 semaine en entreprise)

Qualités requises

- Sens de l'écoute et du dialogue,
- Goût des responsabilités et prise d'initiatives,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Esprit d'équipe et de collaboration,
- Dynamisme et curiosité.

Les poursuites d'études

- Licence pro (Bac+3) : Gestion de patrimoine, Promoteur du patrimoine territorial, Management du logement social, Métiers du droit de l'immobilier, Négociation et promotion immobilières Sens de l'écoute et du dialogue,
- Master (Bac+5).

Contenus de la formation

La formation (heures / semaine)	L'examen				
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année		Coef	Durée
Culture générale	4	3,5	E1 Culture générale et expression	3	4h
Anglais	4	3	E2 Langue vivante étrangère	2	2h
Communication	3	2	E4 Communication professionnelle en français et en langue étrangère	2	Ccf
Conseil en ingénierie de l'immobilier	9	8	E3 Conseil en ingénierie de l'immobilier	4	3h
Transaction	8	6	E51 Transaction immobilière	3	3h
Gestion	8	6	E52 Gestion immobilière	3	3h
Formation d'initiative locale	2	2	E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles	4	Ccf

Lycée Plaine de Neauphle - BTS PIM

3 place Naguib Mahfouz

78190 TRAPPES

☎ 01 30 16 08 20

Site Internet : [www.lyc-](http://www.lyc-plaineneauphle-trappes.ac-versailles.fr)

plaineneauphle-trappes.ac-versailles.fr

Email : 07812971@ac-versailles.fr

